

Protocole d'accueil

Rentrée 2020

Ecole Élémentaire EMILE SERRE

L'épidémie due au coronavirus Covid19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

1 : LE PROTOCOLE SANITAIRE

L'éducation nationale demande aux parents de prendre la température de leur enfant avant chaque départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (38° ou plus), ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. De même, les élèves ayant été testés positivement ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou identifiés comme contact de cas à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent la directrice.

Les personnels appliquent les mêmes règles.

Par décision municipale, l'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires est interdit.

Les élèves sont pris en charge au portail et se rendent directement en classe.

La distanciation physique :

Dans les espaces clos (classe, cantine, bibliothèque...) elle n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas possible. Néanmoins, les espaces sont organisés pour maintenir la plus grande distance possible.

A l'extérieur, elle ne s'applique pas.

Les gestes barrières

Ils doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Les élèves :

Vos enfants seront accueillis directement en classe, de 8h20 à 8h30 puis de 13h20 à 13h30, afin d'éviter les rassemblements dans la cour.

Un lavage des mains sera effectué à des moments clefs de la journée, au minimum :

- A l'arrivée dans l'école ;
- Avant chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Pas de port de masque en élémentaire. Des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes en attendant leur départ de l'école.

Les enfants devront apporter quotidiennement LEUR boîte de mouchoirs jetables et LEUR petite bouteille d'eau ou gourde individuelle qui restera dans leur cartable.

Les enfants ne se prêteront aucun objet. Pour éviter toute tentation, il est interdit d'apporter des petits jeux à l'école. Les enfants ne pourront plus apporter trottinettes et vélos à l'école.

Apprentissage des gestes barrières le premier jour de classe avec rappels réguliers.

Les enseignants :

- Ils prendront leur température chaque matin.
- Ils porteront un masque en présence des élèves et de leurs collègues, à l'intérieur et à l'extérieur.
- Ils procéderont à un lavage régulier des mains.

IMPORTANT : Dans le contexte actuel, il en ira de votre responsabilité de ne pas mettre votre enfant à l'école s'il a le moindre symptôme lié au covid19 soit : toux, fièvre, courbatures, douleurs abdominales, éruptions cutanées, perte d'odorat/goût.

2: ACCUEIL DES ELEVES

Les classes :

La limitation du brassage des élèves n'est pas obligatoire.

Néanmoins, afin de limiter les grands groupes, les élèves seront accueillis directement en classe et répartis en 3 groupes pour les récréations.

Les locaux :

Une désinfection quotidienne complète sera effectuée (pulvérisation, poignées des portes, tables, chaises, barrières) et une aération régulière des classes.

Les protocoles de désinfection des locaux sont mis en place par la mairie.

Gestion du matériel scolaire :

Chaque enfant devra être muni de son propre matériel scolaire (trousse, crayons, ...). Aucun prêt ne sera permis entre élèves.

L'entrée de l'école est strictement interdite aux familles (temps scolaire et périscolaire).

Les élèves sont déposés et récupérés au portail.

Toute demande de renseignements et communication avec les parents se fera par mail et/ou par téléphone.

3 : RECREATIONS

Les récréations sont organisées sur 3 cours différentes afin d'accueillir des groupes moins nombreux.

CP Petite cour	CE1 CE2 CE2/CM1 Grande cour	CM1et CM2 Plateforme Sport
-------------------	--------------------------------	-------------------------------

Les récréations se font aux mêmes heures (10h/10h20 et 15h/15h20). Selon l'évolution de la situation, les classes pourraient être séparées ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Les auxiliaires (AESH) viennent en appui sur les entrées au portail, les points d'eau, les toilettes.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

L'accès aux jeux, bancs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jeux, livres...) est permise.

4: L'ARRIVEE A L'ECOLE

L'arrivée à l'école se fera aux heures habituelles (8h20/8h30 et 13h20/13h30)

Il est strictement interdit aux parents de rentrer dans l'école.

L'école sera fermée pour la matinée à 8h35 et pour l'après-midi à 13h35.

Il sera impossible d'accueillir les retardataires.

Les enseignants accueilleront les enfants directement en classe.

5: SORTIE DES CLASSES

Les heures de sorties sont aussi habituelles, 11h30 et 16h30.

Les classes sortent naturellement de manière échelonnée, selon leur situation dans l'école.

Les CM1 et CM2 sortiront par le petit portail, les CP pourront être récupérés au grand portail par les parents.

Nous vous demandons de ne pas rester devant l'école lorsque vous avez récupéré votre enfant.

Tous les enfants déjeunant à la cantine seront récupérés par les animateurs dans la cour.

6: FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE

Les groupes des cours de récréation sont conservés sur le temps du midi afin d'éviter le brassage, avec des animateurs attitrés. Les CP déjeunent en premier puis les CE et les CM.

7 : ENFANTS OU PERSONNELS ATTEINTS

Il est possible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... Nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques).

Le protocole actuel prévoit un appel aux parents qui doivent venir chercher immédiatement l'enfant ou avoir désigné une personne à cet effet.

En cas de survenue ou de suspicion de maladie, la première chose à faire est de donner un masque chirurgical à cette personne (masque pédiatrique pour les enfants) afin que l'émission de virus dans l'air ambiant soit limitée. La personne qui prend en charge ce malade sera dotée d'un masque ainsi que de gants.

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel municipal ou d'animation), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

Pour un enfant, celui-ci sera immédiatement isolé avec un adulte désigné et les parents ou une personne désignée seront appelés pour qu'ils viennent le chercher le plus rapidement possible.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- éviter les contacts.
- consulter le médecin traitant.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, le SAMU sera appelé: 15 ou 112.

La zone où se trouvait la personne malade sera évacuée des autres occupants qui iront alors dans une autre salle de l'école. La salle de classe ayant accueilli un cas suspect sera désinfectée selon le protocole sanitaire prévu.

L'Inspection de l'Éducation Nationale, Madame le Maire ainsi que le médecin conseil technique seront avertis pour la conduite à tenir concernant les autres enfants. Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

L'élève ne pourra regagner sa classe qu'après avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Ces dispositions d'accueil sont prévues à partir du mardi 1^{er} septembre 2020, elles peuvent être soumises à changement, selon l'évolution de la situation sanitaire.

Cordialement,
La Directrice